CAMEROON EITI CAMEROUN

Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives

Extractive Industries Transparency Initiative

ATELIER DE PRESENTATION AU PUBLIC DU RAPPORT ITIE 2020

Vendredi 16 décembre 2022, Hôtel Mont Fébé, Yaoundé (Cameroun)

ALLOCUTION DU REPRESENTANT DU MINISTRE DES FINANCES
Président du Comité ITIE

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Monsieur le Président de la Chambre des Comptes de la Cour Suprême,

Mesdames et Messieurs les Représentants des Missions diplomatiques et organismes internationaux,

Mesdames et Messieurs les représentants du Parlement,

Mesdames et Messieurs les représentants de la presse nationale et internationale,

Mesdames et Messieurs les membres du Comité ITIE,

Mesdames et Messieurs les points focaux du Secrétariat Permanent du Comité ITIE,

Chers invités,

Mesdames et Messieurs.

C'est avec un réel plaisir que je prends la parole ce jour, au nom du Ministre des Finances, Président du Comité ITIE, empêché, à l'occasion de la présentation par le Cameroun de son Rapport ITIE de l'exercice 2020.

Scanné avec CamScanner

Je salue votre présence massive dans cette belle salle de l'Hôtel Mont FEBE en dépit de vos occupations respectives que j'imagine nombreuses en cette période de fin d'année.

La cérémonie qui nous rassemble ce jour, quoique désormais traditionnelle, revêt une importance particulière dans la mesure où ce rapport ne manquera pas d'intéresser les prochains évaluateurs de l'ITIE dont la mission devrait désormais démarrer le 1er octobre 2023.

Comme vous le savez, le Cameroun a adhéré à l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) en mars 2005 sur Très Hautes Instructions du Chef de l'Etat. Depuis lors, beaucoup a été fait pour maîtriser et utiliser l'Initiative pour l'amélioration régulière de la transparence dans le secteur extractif et de la traçabilité des ressources que l'Etat en tire. Le Rapport ITIE 2020, que vous découvrirez tout à l'heure, est ainsi le quatorzième que notre pays publie, après notamment ceux des exercices 2018 et 2019, ce dernier ayant été publié le 18 novembre 2021, soit bien avant la date butoir fixée au 31 décembre 2021. Notre pays confirme ainsi qu'il a renoué avec le respect du délai de publication requis par la Norme ITIE.

Dans le même ordre d'idées, il y a lieu de souligner que le Comité a demandé au cabinet ENERTEAM, administrateur indépendant pour les exercices 2020 et 2021, de réaliser, dans le cadre de cette mission, une étude de faisabilité en vue du renforcement de la divulgation systématique, ce qui permettra au Comité d'améliorer la ponctualité des informations divulguées. Pour cet important chantier, le Comité sait déjà pouvoir compter sur la contribution active de plusieurs entités déclarantes, qu'elles soient du secteur public ou du secteur privé, qui divulguent déjà de manière régulière des informations se rapportant au secteur extractif. A titre d'exemple, je voudrais citer **"l'Espace ITIE" du site web de la SNH,** riche en informations pertinentes et variées, que j'invite les participants à visiter régulièrement.

Scanné avec CamScanner

Cela étant, au moment où nous nous réjouissons de la publication du Rapport ITIE 2020, je voudrais saluer les efforts soutenus de toutes les parties prenantes que sont l'Etat et ses démembrements, les entreprises extractives et la société civile qui ont, ensemble, permis au Cameroun de réaliser cette performance.

Il est souhaitable que ce rapport soit apprécié notamment pour les innovations qu'il comporte ainsi que la densité, la pertinence et la fiabilité des informations ainsi divulgués. Comme par le passé, l'accent a aussi été mis sur l'exhaustivité des données et sur la richesse des informations relatives au cadre légal et réglementaire régissant le secteur extractif.

Ce rapport a vocation à être largement diffusé afin de nourrir le débat public sur la gouvernance du secteur extractif. A cet effet et dans les prochains jours, il sera posté sur le site internet du Comité (www.eiticameroon.org), dans un format facilitant l'accessibilité et la réutilisation des données.

Mesdames et Messieurs,

Au moment où nous bouclons cette conciliation, qui a démarré au mois de septembre dernier, je voudrais remercier de façon particulière la Chambre des Comptes de la Cour Suprême. Une fois de plus, et en dépit de son agenda chargé, cette institution a joué sa partition en certifiant les déclarations des régies financières du Ministère des Finances dans le respect de la Norme ITIE et dans des délais compatibles avec les objectifs du Comité.

Je voudrais également féliciter toutes les parties déclarantes, les entités du secteur public et parapublic comme les sociétés extractives du secteur privé, pour leur participation active et efficace à cette conciliation. Comme à l'accoutumée, la société civile a suivi avec rigueur le déroulement de cette mission, pour le respect de la Norme ITIE 2019.

Scanné avec CamScanner

Enfin, mes remerciements vont au cabinet ENERTEAM, l'administrateur indépendant, qui a réalisé cette première phase de sa mission avec professionnalisme et efficacité. Nous nous réjouissons qu'il soit prêt à engager la deuxième phase, qui concerne la conciliation de l'exercice 2021, dès le premier trimestre de l'année 2023. La troisième et dernière phase sera consacrée à l'étude de faisabilité de la divulgation systématique évoqué précédemment.

Conformément à la Norme ITIE, ce consultant a formulé des recommandations qui sont de nature à renforcer la mise en œuvre de l'ITIE dans notre pays. A quelques mois du démarrage de la prochaine validation ITIE, le Gouvernement s'engage à mettre en pratique les recommandations pertinentes qui seront ainsi formulées. A cet effet, le Comité prévoit de tirer les enseignements de cette mission dans le cadre de l'adoption de son plan de travail triennal 2023-2025 prévue au début de l'année prochaine.

Mesdames et Messieurs,

Avant de clore mon propos, je voudrais assurer l'opinion publique de la constance de l'engagement des plus hautes autorités du pays à poursuivre la mise en œuvre de cette initiative, pour l'amélioration des conditions de vie des populations. Le Ministère des Finances et le Ministère en charge des mines continueront à s'y employer, y compris par la mise en œuvre des réformes requises au plan légal et réglementaire.

Mesdames et Messieurs,

A quelques jours des fêtes de fin d'année, permettez-moi de vous adresser, au nom du Ministre des Finances, Président du Comité ITIE et au nom du Ministre chargé des mines, Vice-président dudit comité, ainsi qu'à mon nom personnel nos vœux les meilleurs pour l'année 2023.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Scanné avec CamScanner